



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Printemps/été 2018

LES CONDITIONS DE VENTE SONT SOUMISES AUX ARTICLES R-211.3 À R-211.11 DU CODE DU TOURISME RELATIF À L'ORGANISATION ET À LA VENTE DE VOYAGES OU DE SÉJOURS, MODIFIÉ PAR LE DÉCRET N°2009-1650 DU 23 DÉCEMBRE 2009, EN VIGUEUR AU 1^{ER} NOVEMBRE 2011. CONFORMÉMENT AUX ARTICLES L211-8 ET L211-18 DU CODE DU TOURISME.

Ternélia, association loi 1901 déclarée au J.O. du 2 mai 2010 dont le siège social est domicilié 96 avenue de Brogny - 74000 Annecy - Tél 04 50 66 65 20 - contact@ternelia.com - www.ternelia.com. Certificat Immatriculation tourisme Atout France : IM 074100137. Siret : 522 756 212 000 18. RC SMACL : 074946 N. Garantie financière auprès du FMS de l'UNAT.

ADHÉSION

Pour séjourner dans nos villages de vacances, il faut être ou devenir adhérent de l'association gestionnaire du camping de votre choix et s'acquitter d'une adhésion. Cette adhésion est obligatoire pour tout séjour supérieur à partir de 7 nuits. Des frais de dossier peuvent être également facturés. En aucun cas l'adhésion et les frais de dossier ne peuvent être remboursés.

LES TARIFS

Ils sont publiés sous réserve d'erreurs d'impression ou d'omission. Les tarifs sont calculés :

- à l'emplacement et à la personne pour les prestations « camping »
 - au logement pour la location de chalets et mobil-homes
- Location de chalets et mobil-homes : le prix dépend de la nature de l'hébergement. Nous indiquons la capacité maximum. Le nombre d'occupants ne pourra en aucun cas dépasser le nombre de places indiqué, ou le nombre de personnes mentionné sur le contrat de réservation.

Le camping se réserve le droit de répercuter les incidences de prix suite à d'éventuelles décisions économiques ou fiscales (TVA).

LES TARIFS NE COMPRENNENT PAS

- Le ménage fin de séjour en formule location
- La taxe communale de séjour, facturée en sus des frais de séjour. L'association ne peut être tenue pour responsable de toute modification portée à sa connaissance après réservation du séjour.
- Les assurances optionnelles dont les conditions générales d'application sont jointes à votre contrat de réservation. Celles-ci doivent être souscrites au moment de votre réservation.
- L'adhésion à l'association

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant de l'acompte à verser lors de votre réservation ainsi que les échéances de paiement de votre séjour sont détaillés dans le

tableau récapitulatif présenté ci-contre. Le règlement du solde de votre séjour s'effectue, sans rappel de notre part, au plus tard, mois avant la date de votre arrivée au camping, sous peine d'annulation de votre réservation.

Votre réservation devient effective au moment de l'encaissement de l'acompte.

CONDITIONS DE LOGEMENT

- Arrivées et départs :

- Les emplacements sont disponibles à partir de 14h le jour de l'arrivée et doivent être libérés pour 12h le jour du départ.
 - Les locations sont disponibles à partir de 15h le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 10h le jour du départ
- En application du décret 2006-1386 du 15/11/2006, les espaces communs du camping sont non-fumeur.
- Les animaux sont acceptés, moyennant supplément.

AIDES AUX VACANCES

Chèque Vacances : nos associations sont agréées par l'ANCV. Les chèques Vacances sont acceptés pour tout règlement.

ATTENTION : ils doivent être libellés à l'ordre de l'association qui vous accueille (zone nom et adresse du prestataire). Ceux destinés à régler votre séjour doivent être adressés en recommandé et non remis à l'accueil du camping lors de votre séjour.

Ces aides viennent en déduction du solde du séjour et ne peuvent être acceptées pour le règlement de l'acompte. Les justificatifs sont à joindre à la réservation.

CAUTION

Dans le cas d'une location de chalet ou de mobil-home, une caution vous sera demandée à votre arrivée. Elle vous sera restituée en fin de séjour déduction faite, le cas échéant, du coût du matériel détérioré ou perdu ou d'un forfait pour frais de ménage, si votre logement n'est pas rendu propre ou en bon état. En cas de départ nocturne sans état des lieux, la caution vous sera retournée ultérieurement, sous réserve des retenues éventuelles, pour lesquelles, dans ce cas, la décision de l'association ne peut être contestée.

DÉSISTEMENT

LE DROIT DE RÉTRACTATION PRÉVU POUR LES ACHATS À DISTANCE NE S'APPLIQUE PAS AUX SERVICES D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION.

En cas d'annulation de votre séjour, celle-ci doit faire l'objet d'un courrier. Le montant des sommes retenues dépendra de la date d'annulation (le cachet de la poste faisant foi). À défaut de contracter la garantie annulation proposée par le camping, les

conditions d'annulation de séjour, quelle qu'en soit la raison, s'appliqueront selon le détail précisé dans le tableau récapitulatif. Aucun remboursement n'est consenti pour une arrivée tardive ou un départ anticipé.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Adhésion	Famille : 21 € - Individuel : 10 € Pour les séjours à partir de 7 nuits
Modalités de paiement	> 30% à la réservation > Solde : 30 jours avant votre arrivée
Modalités d'annulation	> Si l'annulation intervient à plus de 45 jours avant le début du séjour, la totalité de l'acompte est conservé. > Si l'annulation intervient entre 45 et 30 jours avant le début du séjour, 50% du montant du séjour est dû. > Si l'annulation intervient entre 30 et 7 jours avant le début du séjour, 80% du montant du séjour est dû. > Si l'annulation intervient à moins de 7 jours du début du séjour, l'intégralité du montant du séjour est due.
Garantie annulation	> 3,5 % du total séjour > Détail disponible sur demande

MEDIATION

Après avoir saisi le service réservation du camping et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, vous pouvez saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: www.mtv.travel.

DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

À consulter sur notre site internet : www.ternelia.com

CONTACTS

CAMPING DE L'ÎLE DU CHERAN

Base de Loisirs les îles du Chéran
73340 Lescheraines

Téléphone du camping : 04 79 63 38 78

Téléphone de la réservation : 04 79 52 02 37

lesbauges@ternelia.com - www.savoie-camping.com

Association gestionnaire du camping

TERNELIA LES GRANS MASSIFS

123 route des Servages
74300 Les Carroz d'Arâches

grandsmassifs@ternelia.com